

Signature du protocole d'entente entre la Ville de Laval et La Cité de la culture et du sport de Laval

Laval, le 5 décembre 2012 — C'est cet après-midi que le maire de Laval, M. Alexandre Duplessis et M. Michel Demers, membre du conseil d'administration de La Cité de la culture et du sport de Laval, ont signé le protocole d'entente établissant les engagements et obligations de chacune des parties concernant l'implantation de la Place Bell.

C'est également dans le cadre de la signature du protocole d'entente que la Ville de Laval a annoncé le paiement du montant prévu de 73 683 750 M\$ à l'organisme à but non lucratif de La Cité de la culture et du sport de Laval. Ce montant servira à financer la portion des coûts équivalant à la contribution municipale du projet.

Cette somme que La Cité de la culture et du sport de Laval a obtenue a été puisée à même les réserves financières accumulées à cette fin par la Ville de Laval.

Le maire de Laval, M. Alexandre Duplessis, a souligné l'importance que cette étape représente dans l'avancement du projet : « La signature du protocole d'entente de même que le transfert des fonds à La Cité de la culture et du sport de Laval démontrent sans équivoque la volonté de notre administration d'aller de l'avant avec l'implantation de la Place Bell. Nous avons non seulement dégagé les sommes requises pour la réalisation de ce projet, mais nous nous assurons ainsi qu'elles soient réservées jusqu'à la réalisation des travaux. Tel que nous l'avions déjà annoncé, cet investissement n'aura aucune incidence sur le compte de taxes municipales des Lavallois, puisque la Ville disposait déjà des sommes requises pour aller de l'avant ».

M. Michel Demers, qui est également président de la Corporation des sports de glace de Laval et président de Hockey Laval, s'est dit heureux de cette annonce : « Le transfert des sommes municipales constitue un premier jalon, une sorte de première pelletée de terre budgétaire, visant à confirmer le montage financier du projet. La construction de nouvelles infrastructures devient plus que nécessaire dans un milieu aussi dynamique sur les plans sportifs et culturels que celui de Laval et est attendue depuis longtemps par toute la communauté. C'est avec honneur que La Cité de la culture et du sport entend mettre en oeuvre tous les moyens pour réaliser les travaux dans les délais et budgets prévus » a-t-il souligné.

Rappelons que la Place Bell deviendra un lieu de ralliement dynamique au service de la communauté lavalloise. Il comprendra un aréna de 10 000 places transformable en salle de spectacle, une glace olympique comptant 2 500 sièges et une glace communautaire pouvant accueillir 500 spectateurs.

? 311 — www.ville.laval.qc.ca

www.facebook.com/villedelavalpageofficielle — www.twitter.com/@laval311

– 30 –

Renseignements : Nadine Lussier, chef de division
Division des communications et des relations avec les médias — Ville de Laval
450 978-6888, poste 4335, n.lussier@ville.laval.qc.ca